

ARGUMENTS DE LA LIBRE PENSÉE

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

DÉCEMBRE 2018 - FRIMAIRE CCXXVII

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL OU LES NOUVEAUX CHANTIERS DE JEUNESSE



Hors-série



Les Éditions de la Libre Pensée



« *Un service, quand il devient obligatoire, n'est plus un service, mais une corvée* »

Mme Marie Mullet-Abrassart, Présidente de Scouts et Guides de France

C'était ce que l'on appelle une « *promesse de candidat* ». **Emmanuel Macron**, lors des élections présidentielles, avait indiqué qu'il mettrait en œuvre un *Service national universel*. Les choses se mettent en place et permettent de voir le contour réel que cela va prendre. Le *SNU* devrait se mettre progressivement en place en juin 2019 et le département de la Creuse sera l'un des départements « *pilote* ».

Beaucoup de dispositifs différents dans le temps, Service civique, service national, Cadets, Journée de la Défense se superposent aujourd'hui dans un fatras difficilement compréhensible. Le *SNU* a pour objet d'unifier dans le temps tous ces dispositifs pour en faire un instrument de domestication de la jeunesse au compte du « *maintien de l'ordre* » (baptisé « *cohésion sociale* »), qui n'est que le maintien de l'exploitation, de la misère sociale et de l'état permanent de guerre.

Il s'agit de mettre à terme en situation toute une classe d'âge chaque année, soit environ 800 000 jeunes. C'est donc toute la jeunesse de notre pays qui sera enrôlée dans ces opérations. L'opération montera en charge pendant 7 ans avant d'atteindre son objectif.

Voici les prévisions :

- 2019 : 824 907 jeunes
- 2020 : 820 076 jeunes
- 2021 : 824 269 jeunes
- 2022 : 826 929 jeunes

Le rapport du groupe de travail chiffre à 24 000 les jeunes qui refuseront « *par conviction, refus d'autorité ou par désintérêt* » le **SNU**, et à 8 000 ceux qui, du fait de leur handicap, ne pourront l'effectuer. Sont également à éliminer 2 000 filles enceintes et mères de famille et 40 000 jeunes français à l'étranger. Le gouvernement table donc sur un effectif réel de 700 000 jeunes mobilisables chaque année.

Aux manettes : le ministère de la Défense, c'est-à-dire l'armée. C'est le général **Daniel Ménaouine** qui est responsable du groupe de travail au ministère de la Défense. Bien entendu, dans la droite ligne de l'hypocrisie macronienne ambiante, on cachera que c'est l'armée et la gendarmerie qui vont encadrer les jeunes, on parlera de « *citoyenneté* », tarte à la crème de toutes les sottises que le pouvoir débite au kilomètre.

La grande crainte des rapports est le rejet par la jeunesse de cet embrigadement. On lit ainsi : « *Il faudra être extrêmement prudent pour que les bonifications résultant de l'engagement ne puisse pas être globalement lues comme le rendant obligatoire à raison de l'ampleur de la restriction des droits qui résulterait de son inaccomplissement. [...]* » « *En effet, la contradiction relative qu'il y aurait à vouloir rendre obligatoire un engagement, qui n'a de sens que librement consenti, et qui serait susceptible de perturber, au moins dans la perception initiale qu'en auraient les intéressés, le bon déroulement des études et l'entrée sur le marché de l'emploi, risquerait de focaliser les critiques et de cristalliser une opposition, certes minoritaire, mais qui peut suffire à entraver le déploiement du projet.* »

La conclusion du rapport du groupe de travail du général de division **Daniel Ménaouine** est tout aussi alarmiste : « *On ne doit pas dissimuler l'ampleur des oppositions qui, sans doute minoritaires aujourd'hui, pourraient demain concerner, de manière plus significative, les principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes, et leurs organisations.* »

On parle de citoyenneté, mais la question de fond, en confiant la mise en œuvre du **SNU** à l'armée, c'est l'encasernement des consciences au nom des « valeurs » de la République, dont tout le monde parle et que personne ne peut définir.

La palme en matière d'hypocrisie revient au *Conseil d'Orientation des Politiques de jeunesse*, dans son avis du 30 janvier 2018, qui se prononce pour un **SNU** sur la base du volontariat, mais qui indique : « *Si néanmoins le caractère obligatoire du SNU devait être retenu, il conviendrait alors de veiller à garantir une mixité sociale effective et à éviter la multiplication des dérogations.* » C'est un volontariat où tous doivent aller ! Le volontariat obligatoire, en quelque sorte.

Kaki un jour, Kaki toujours

S'il s'agit de former des futurs citoyens, pourquoi est-ce à l'armée et à la gendarmerie de le faire ? Il s'agit en fait d'imbiber la société par le militaire. C'est la discipline des consciences qui est recherchée. C'est la *Commission de la Défense nationale de l'Assemblée nationale* qui a été chargée d'établir ce projet le 12 septembre 2017, et pas une autre Commission, comme celle liée à l'Éducation, par exemple. Pour camoufler l'opération, le **SNU** sera « *rattaché* » aux services de tutelle de la Jeunesse, mais les cadres militaires resteront affectés au ministère de la Défense.

Le **SNU** se ferait en trois étapes et deux phases majeures. De 15 à 18 ans, il y aura une phase, obligatoire et uniforme, 15 jours en hébergement en internat ou en immersion dans une structure publique ou associative, sur le temps scolaire ou pendant les congés scolaires. Sera alors délivré un « *passeport citoyen* ». Ensuite, la phase II est celle de l'engagement « *volontaire* » pour une durée de trois à six mois, avant 25 ans.

A partir de 13 ans, il y aura d'abord la généralisation de l'information sur le **SNU**, pour mieux conditionner les cerveaux sur

son inéluctabilité. Dès 15 ans, on va ainsi « *bourrer le crâne* » des enfants sur la question de la Défense nationale au sein de l'École publique. On va donc faire intervenir des militaires, des gendarmes, des Anciens Combattants, des réservistes de tout poil qui vont parler de la Patrie et de la Défense nationale (nom pudique d'aujourd'hui pour ne pas dire « *de la Guerre* »).

L'objectif : la Résilience, c'est-à-dire la capacité de mobiliser tout le monde en cas de conflit. Définition : « *La résilience désigne la résistance d'un matériau aux chocs ; (le « fait de rebondir », du latin **resilientia**, de **resiliens**) : la capacité d'un corps, d'un organisme, d'une espèce, d'un système à surmonter une altération de son environnement.* » En clair, la mobilisation de la société dans son ensemble en cas de « *choc* ». Il fut un temps où l'on appelait cela la *mobilisation*, qui est toujours la première étape de la guerre, c'est-à-dire : faire mettre un uniforme à tout le monde. L'idée du rapport de la commission de la Défense est aussi d'inciter un grand nombre de jeunes de 11 à 16 ans à devenir des « *cadets* ».

La *Commission Armée-Jeunesse*, dans son rapport du 27 mai 2016, visait un objectif de 3 000 cadets, dont il existe trois formes : les



Pour Macron, « *le Service national universel sera mené à son terme* »

Photo : @ ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

cadets de la Défense, les cadets de la Gendarmerie, les cadets de la Sécurité civile. Ce sont des formations de type militaire. Le rapport de la *Commission de la Défense* propose un plan de 100 000 cadets qui coûterait aussi cher que la *Journée de Défense* qui serait alors supprimée et remplacée par le **SNU**.

Deuxième étape de 16 à 25 ans : préparation militaire, engagement associatif, service civique. Selon le rapport de la Commission, le « *volontariat* » sera encadré par une exigence : « *le SNU devra s'adresser à tous, être attendu par tous, être utile à tous* ». Il n'y aura pas d'uniforme, mais le port d'une « *tenue commune* ». Le Kaki est voyant, en effet, et pourrait dévoiler la manœuvre.

Un embrigadement généralisé

L'objectif est clairement affiché : « *la défense de la Nation s'incarne avant tout par la contribution de chacun à la cohésion nationale* ». Que devient la liberté de conscience de celui ou de celle qui se moque comme de sa première chemise de la « *cohésion nationale* » ? C'est-à-dire par exemple des partisans de la lutte des classes ? C'est la militarisation de la société. En rang par deux, je ne veux voir qu'une tête. La ligne bleue des Vosges est remplacée par la cohésion sociale !

Tout cela s'inscrit dans l'article 111-2 du **Code du Service national** : « *La journée Défense et citoyenneté a pour objet de conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse* ». Engagez-vous et vous verrez du pays ! Le **SNU** est conçu pour être un filtrage des « *meilleurs* » qui pourront alors être engagés dans l'armée : c'est un réservoir destiné à alimenter les casernes.

Dans son audition du 22 mars 2018, le général de corps d'armée **Ponties** a précisé que : « *l'instauration du SNU permettra non seulement de renforcer l'esprit de défense, mais aussi de valoriser l'offre*

du ministère des Armées et ainsi de se conformer aux enjeux de pérennisation du modèle d'armées français qui dépend d'un volume de recrutement ambitieux. »

L'enseignement moral et civique (EMC), créé par la loi du 8 juillet 2013, permet aussi de mettre en œuvre deux *modules de Défense*, c'est-à-dire de préparation à la guerre. Mais il existe aussi un autre module « *Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne* ». On met ainsi sur le même plan, ce qui est fort discutable, la citoyenneté dans la Nation et celle, fumeuse et hypothétique, de l'Union européenne. Ce serait autre chose d'employer une formule comme « *être un citoyen du monde* », ce que chacun ressent un peu, mais cela n'est pas l'allégeance à des institutions supranationales, c'est la référence à une dimension qui embrasse l'Humanité toute entière. Si ce n'est pas de la propagande pour l'Union européenne, qu'est-ce donc ? Autant on peut se sentir citoyen d'un pays, autant citoyen de l'Union européenne, c'est une autre affaire politique de conviction personnelle. Là, tout est mis sur le même plan : si tu veux être citoyen, tu dois faire allégeance aux institutions anti-démocratiques et cléricales de l'Union européenne.

Selon une statistique, en 2012, seulement 60% des jeunes ayant vécu la *Journée de Défense* ont reçu un enseignement de défense. Il faut donc atteindre 100%. Le recensement obligatoire en mairie dès 16 ans permettra ainsi l'inscription obligatoire du jeune sur les listes électorales. Tant pis pour celui qui ne veut pas voter. Cela ne sera plus une démarche volontaire marquant une volonté d'adhésion, mais un fait obligatoire. Bonjour, la liberté de conscience !

Une main d'œuvre taillable et corvéable à merci

Toujours selon le rapport parlementaire, tout cela vise à favoriser la mise en œuvre du service civique pour chercher les volon-

taires pour les armées, dans l'internationale et pour l'insertion. Le service civique dure de 6 mois à un an. Il donnera des points pour obtenir ses diplômes. Il est payé environ 738 euros par mois au maximum. Cela ne fait pas cher du CDD. Le rapport parlementaire note, attristé, que *l'Agence du service civique* propose des stages qui sont en fait des emplois à plein temps dans des structures sportives, ce qui fait faire des économies substantielles aux clubs.

Le rapport parlementaire ouvre aussi d'autres pistes comme celle d'une préparation militaire de douze jours à partir de 18 ans et celle d'inciter les jeunes avant 26 ans « à effectuer un service d'une durée longue, de six mois minimum, auprès d'une structure agréée, qu'il s'agisse par exemple des armées, d'une collectivité territoriale, d'un établissement de santé, des acteurs du secteur associatif ou encore des entreprises. » Pour avoir une main d'œuvre quasi-gratuite, ce ne seront pas les volontaires qui vont manquer ! Une autre piste proposée : service obligatoire de neuf mois pour tous !

Il est à noter que si pour le *Service civique* étaient exclus les Comités d'entreprise, les syndicats, les partis et les associations religieuses, pour le *SNU*, il n'est fait mention d'aucune incompatibilité. Chacun voudra se servir en main d'œuvre gratuite. Bien entendu, les associations, syndicats et religions étant devenus « *subsidiaries* » de remplacement des carences de l'Etat, ils auront droit « à des compensations adéquates ». Sera délivré un agrément pour 3 à 5 ans qui pourra être retiré à tout moment. La carotte et le bâton.

La *réserve citoyenne de l'Education nationale* sera aussi mise à contribution pour formater les consciences des élèves. La réserve civique, c'est la constitution d'une garde nationale à la mode américaine. C'est la militarisation de la société. D'ailleurs, une enquête *Eurobarometre* réalisée en 2011 auprès des 15-30 ans

montre que la France est en dernière position sur la question de la reconnaissance de l'engagement bénévole ; seulement 7% des jeunes contre 25% en moyenne au sein de l'Union européenne. La jeunesse française résiste à l'enrôlement. C'est sans doute cela « *l'esprit gaulois* » que vilipende **Emmanuel Macron**. Le **SNU** vient donc bien à propos pour briser cette résistance.

Au passage, le rapport parlementaire indique la vraie raison de la suppression du service militaire en 1997 par **Jacques Chirac** : « *C'est bien parce qu'il était devenu inefficace et qu'il remettait en cause la capacité opérationnelle de l'ensemble des armées que le service militaire a été abandonné* ». Ce n'est donc pas pour « *moins d'armée* », mais pour « *mieux d'armée* » que le **SNU** va être fait pour remplacer l'ancien service militaire.

Tous mobilisés, tous militarisés

Le **SNU** sera obligatoire et d'une durée continue déterminée. On parle actuellement d'un mois ou de plusieurs. Mais l'objectif est clair : « *Dans cette optique, le SNU aurait avant tout vocation à préparer une nouvelle génération d'appelés à un engagement ultérieur, au sein de la garde nationale ou de la réserve civique. En d'autres termes, ce scénario est organisé autour d'un seul objectif : tous réservistes !* ». C'est l'aveu de la militarisation totale de la jeunesse.

Mais pas que la jeunesse. Le rapport parlementaire indique : « *Dans ce contexte, l'engagement de tous au service de l'intérêt général, des autres et, in fine, de la Nation, est indispensable au renforcement de la cohésion nationale. Il s'agit d'un enjeu qui dépasse le seul service national universel. Vos rapporteurs en sont convaincus, l'engagement doit être l'affaire de tous, du plus jeune âge jusqu'au plus vieux. C'est pourquoi, le parcours qu'elle propose n'a pas vocation à prendre fin à 25 ans, mais bien à se poursuivre tout au long de la vie.* » Tous enrôlés, tous mobilisés, tous militarisés !

Tout le monde sera appelé à faire le **SNU**, les garçons, les filles,

« en l'absence totale de distinction de genre et d'orientation sexuelle » et « dans toute la mesure compatible avec le handicap, à l'incorporation des personnes en situation de handicap ». Il y aura même les étrangers mineurs dont les parents immigrés sont en situation irrégulière, avec cette interrogation douloureuse : « Il est évidemment délicat d'imposer cette obligation qui pourrait être regardée comme un début de régularisation, alors que les parents n'ont pas droit au séjour ou, du moins, pas encore reconnu et pas durable. »

Mais la *Commission de la Défense* s'inquiète des réactions possibles des jeunes. Si cela est fait dans le temps scolaire et universitaire : *quid* des études ? Pendant les congés : *quid* des jeunes qui veulent travailler pour se payer leurs études ? S'ils sont salariés : *quid* des patrons qui ne verront pas d'un bon œil une partie de leurs salariés être absents ?

Et surtout, le caractère obligatoire risque de voir les jeunes se cabrer. Aussi, on va parler de « *volontariat* », mais tout faire pour l'imposer. Ainsi, le rapport parlementaire propose que cela donne des points supplémentaires pour l'admissibilité aux concours de la Fonction publique afin d'inciter les jeunes à être « *volontaires* ». De même, il préconise que les jeunes qui seraient réfractaires au *SNU* soient sanctionnés par « *l'impossibilité de passer le code, le baccalauréat ou un autre diplôme, l'exclusion des concours administratifs* ».

La piste privilégiée est de faire faire cela dans les établissements scolaires, car cela coûterait cher à l'armée et pourrait diminuer ses moyens pour les *OPEX*. On va donc surcharger les enseignants de tâches supplémentaires pour permettre aux militaires de jouer à la guerre sur les théâtres des opérations extérieures, terme galant pour cacher les opérations néo-coloniales.

Il y a aussi un "débat" entre les deux ministères concernés (Education nationale et Armées) pour savoir qui doit en supporter le coût... Et ce n'est pas à prendre sur l'augmentation des cré-

redits militaires. Si les sommes nécessaires sont prises sur les crédits de l'Education nationale, alors cela diminuera d'autant les crédits affectés à l'Instruction (voire des postes d'enseignants !). La nomination d'un gendarme à la retraite comme adjoint dans un collège de Stains indique sans doute la marche à suivre pour le gouvernement, mais cela a provoqué la grève des personnels ! Il n'y aura donc pas que les jeunes à refuser ce projet réactionnaire.

Le diable se cache dans les détails

Il est recommandé pour développer « *l'esprit de défense* » de faire visiter par les élèves des lieux de mémoire comme « *Verdun ou les plages de Normandie* », mais pas que. Est ainsi conseillé par la Commission parlementaire « *un monument rendant hommage aux harkis ou à ceux de l'Armée noire qui sont tombés pour la France.* » Si ce n'est pas l'apologie de la France coloniale, qu'est-ce donc alors ?

Il y a aussi un problème de taille pour le gouvernement. La *Constitution* n'autorise le Législateur à définir des sujétions que pour la défense nationale et ce pour des citoyens majeurs. Il est donc impossible en l'état actuel d'imposer un internat à des mineurs. Aussi, le gouvernement se propose de faire modifier la *Constitution* pour organiser l'embrigadement de mineurs. Quel progrès démocratique !

Mais pour cela, il faudrait contourner l'obstacle du *Conseil constitutionnel*. Un seul moyen : passer par la voie référendaire. Ce qui est assez risqué, tous les apprentis **Bonaparte** le redoutent. Mais bien entendu, la piste d'un référendum auprès des jeunes est écarté, « *car cela constituerait une prise de risque pour l'Exécutif* » (Source : *Le Monde Campus* du 10/10/2018)

Un autre moyen serait le recours au monde associatif en externat. Il existe 600 000 associations dans lesquelles pourraient se

faire ce stage qui serait tout bénéfique pour lesdites associations. Ce serait de la main d'œuvre gratuite, une sorte de *STO* humanitaire (*Service du Travail Obligatoire sous le Régime de Vichy*). Et les associations, cela va des joueurs de boules aux associations religieuses en passant par celles qui font dans l'humanitaire comme d'autres naguère faisaient dans le beurre.

C'est ainsi qu'en 2019-2022, dans le cadre du service civique 5 000 jeunes - dont 500 eux-mêmes réfugiés - seront engagés en faveur de ces derniers. D'un côté, le gouvernement bombarde les peuples et de l'autre, il « mobilise » les jeunes pour réparer ses dégâts.

Et cela ne va pas aider la jeunesse à s'en sortir. Selon une étude de l'INSEE en 2013, 20% des jeunes femmes et 17% des jeunes hommes sont pauvres. Le CREDOC, en 2015, annonce qu'un jeune sur quatre a renoncé à des soins médicaux faute de moyens financiers.

Le service national universel

21 février 2018 : rapport parlementaire
Avril 2018 : rapport du groupe de travail

2019 : expérimentation (volontariat)
2020 : généralisation (obligatoire)

Durée : 1 semaine à 1 mois

Pour qui : jeunes femmes et hommes aptes

Quand : dans les 3 ans suivant le 18^e anniversaire

Encadrement : armées et gendarmerie nationale

Formation militaire élémentaire :

- Discipline et autorité
- Connaissance des priorités stratégiques du pays et des problématiques de sécurité
- Activités physiques et sportives

Apprentissage :

- Gestes qui sauvent
- Conduite à tenir en cas de catastrophe naturelle/attaque terroriste
- Bilan de l'état de santé et détection des difficultés scolaires

Objectifs :

- Expérience de la vie militaire, mixité sociale et cohésion
- Vie en collectivité
- Accès des jeunes aux métiers de la défense facilité
- Aider les jeunes à préparer leur entrée dans la vie professionnelle

Financement :

- Financé par tous les ministères
- Au-delà de l'enveloppe de 2% du PIB (programmation militaire)
- Coût final : 1 milliard d'euros (estimation)

Sources : médias (février 2018), Programme En Marche I (mars 2017)

Le SNU vu par *La République En Marche* (programme mars 2017)

ENCART

Ceci explique sans doute cela

Le SNU, c'est la militarisation de la jeunesse. C'est pourquoi, les mêmes qui l'organisent refusent obstinément de réhabiliter les 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918. Le SNU, c'est apprendre à dire oui à l'autorité, à obéir. Rappelons-nous la célèbre formule en cours dans la Gendarmerie : « *Penser, c'est déjà commencer à désobéir* ». Le gouvernement va utiliser l'armée qui fusillait et la Gendarmerie qui traquait les déserteurs et les mutins. C'est à nouveau la panoplie complète de la répression.

La Libre Pensée a dénoncé quelques faits inquiétants lors du 11 novembre 2018

■ **A Tournon-Saint-Martin dans l'Indre**, la municipalité comme toutes les 36 600 autres municipalités organise une cérémonie le 11 novembre pour célébrer la paix et non glorifier la boucherie impérialiste et ses 10 millions de morts. Traditionnellement, les enfants de l'Ecole publique chantent *la Marseillaise* et la très émouvante *Chanson de Craonne*. Le directeur académique **Pierre-François Gachet** (fonctionnaire d'autorité dépendant directement du gouvernement et du ministre de l'Education nationale) a signifié au maire de la commune de Tournon-Saint-Martin qu'il interdisait la *Chanson de Craonne*, car elle était pour lui malvenue en ce centième anniversaire. La **Libre Pensée** soutient totalement **Dominique Hervo**, maire de la commune, qui a indiqué clairement que la *Chanson de Craonne* continuerait d'être chantée et que seront lues des lettres de *Poilus*.

Inscrivant ses pas dans ceux de **Nicolas Sarkozy** et de **François Hollande**, le gouvernement **Macron/Philippe** refuse obstinément de réhabiliter les 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918. Le *Secrétaire d'Etat aux Anciens-Combattants* avait aussi interdit la *Chanson de Craonne* lors des cérémonies commémoratives de la bataille de la Somme, le 1er juillet 2016. Cela avait suscité une vague de protestations.

La **Libre Pensée** lui avait adressé une lettre ouverte où l'on pouvait lire : « *Faut-il rappeler que cette chanson a été en pleine guerre l'objet d'investigations policières, pour en découvrir alors le parolier et le châtier de façon à lui interdire la récidive, c'est-à-dire en vue de le traduire en Conseil de guerre et d'obtenir si possible qu'il soit passé par les armes comme « Fusillé pour l'exemple ? »* »

*Faut-il rappeler que cette chanson a connu un immense succès dans les tranchées ? Cette chanson, vous le savez, n'a rien à voir avec une simple rengaine passée de mode et à laquelle nos contemporains seraient devenus indifférents. Non. Mille fois non. Tout au contraire. Il s'agit d'une chanson pleine d'un sens profond ayant su traduire l'état d'esprit des combattants de la **Première guerre mondiale**, tant elle est empreinte d'une nostalgie poignante et d'un esprit de révolte contre des ordres absurdes, dont la guerre de 1914-1918 n'a pas manqué, comme la majorité des historiens modernes s'accordent désormais à le dire.*

Cette chanson a bravé le temps et l'oubli. Il n'est pas excessif de dire qu'elle a pris un caractère symbolique et qu'à elle seule, elle exprime l'immense désespoir et l'immense colère de ces centaines de milliers de jeunes hommes voués à sacrifier, qui leur vie, qui leur intégrité physique, qui leur santé mentale, pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs. »

■ **Sud-Ouest** du 3/10/2018 informe que le 515^e Régiment du Train est allé à Surgères (Charente-Maritime) pour s'adresser aux enfants des Ecoles publiques. Ils ont déployé une vingtaine de véhicules militaires et de blindés et distribué des fusils d'assauts aux enfants pour leur apprendre à faire la guerre. Une mère d'élèves proteste : « *Déjà que les jeunes confondent la vraie vie et les jeux de guerre, si en plus on leur met des vraies armes en main, où va-t-on ?* » La presse s'est fait l'écho de la protestation de la **Libre Pensée**.

■ Par voie de presse, nous avons appris qu'à **Quimper dans le Finistère**, le 9 novembre prochain, près de 2 000 jeunes, élèves du Premier et du Second degré seront mobilisés pour participer « *à un défilé citoyen, accompagné d'anciens combattants, de militaires d'active, de jeunes sapeurs-pompiers, de jeunes de la préparation militaire marine, de jeunes de la Croix-Rouge, de réservistes* ». C'est en marche et au pas, déguisés en *Poilus*, que ces jeunes vont se livrer, sous les ordres de l'armée et avec la bénédiction de l'Education nationale, à un simulacre de défilé. **Mobiliser des jeunes et les faire défiler en uniforme, c'est déjà préparer les guerres de demain !**

■ **La Voix du Nord** (20/10/2018) informe : « *Quatre cents élèves de CMI et CM2, issus d'une douzaine d'écoles de Calais (62), participeront aux cérémonies marquant le centenaire de l'Armistice. Des parents d'élèves se disent choqués de voir leurs enfants apprendre à marcher au pas et à faire la garde-à-vous. Les enfants sont souvent appelés à participer à des céré-*

monies commémoratives. Certains parents estiment qu'à Calais, cette année, cela va un peu trop loin.

Des parents d'élèves de différentes écoles se disent aujourd'hui choqués de la manière dont les choses se passent, ils dénoncent en particulier le fait que leurs enfants apprennent à marcher au pas et à se mettre au garde-à-vous, durant le temps scolaire, sous les ordres d'un réserviste de l'AMRAF (association des militaires de réserve de l'artillerie de France. « Nous nous sommes sentis piégés, note une mère de famille dont l'enfant est à l'école de l'Esplanade. Nous avons donné notre accord pour que notre enfant participe aux cérémonies du 11 Novembre, parce qu'il est très important de commémorer. Mais à aucun moment, on ne nous a dit que cela allait être un défilé militaire avec marche au pas. » Un autre parent, père d'un élève de l'école du Phare, évoque quant à lui « un véritable entraînement militaire infligé à des enfants de dix ans. » Ce que dément Philippe Lachèvre, le réserviste qui s'occupe de préparer la commémoration.

Une pétition a été mise en ligne. Le texte qui l'accompagne, signé par le « collectif Craonne pour la paix » précise que pour ces parents, on ne milite pas pour la paix en marchant au pas. « On demande que ce défilé militaire se transforme en défilé pour la paix. Pourquoi ne pas faire en sorte que les enfants marchent la main dans la main, ou avec un drapeau blanc ? », s'interroge encore une mère d'élève. »

Les cérémonies militaires avec les enfants prennent alors tout leur sens : la mobilisation, c'est déjà la guerre qui vient. Voilà à quoi ils veulent préparer la jeunesse. C'est pourquoi les laudateurs du **SNU** sont les mêmes qui refusent de réhabiliter les **639 Fusillés pour l'exemple** « parce qu'ils avaient failli à leur devoir », alors qu'ils refusaient de mourir pour rien dans cette barbarie monstrueuse. Ils étaient simplement restés fidèles à leur devoir et leur droit de vivre.

Ferdinand Buisson au **Congrès de la Paix** de Lausanne en 1869 ne disait-il pas : “Ce n'est pas seulement dans les assemblées populaires, dans les journaux, dans les congrès, qu'il faut combattre et extirper le militarisme. [...] Il faut le combattre dans le goût qu'on a pour l'uniforme. [...] Habituer les enfants à se dire : un uniforme c'est une livrée, et toute livrée est ignominieuse, celle du prêtre et celle du soldat, celle du magistrat et celle du laquais.”

Un détail est assez amusant à la lueur de l'actualité de novembre 2018. Il est proposé par l'armée qu'à la fin du *SNU*, un gilet jaune soit remis à chaque jeune, avec derrière le sigle *SNU*. En cas d'accident ou de catastrophe, le jeune devra le vêtir pour se rendre au lieu des secours et des interventions. Quand l'armée elle-même propage les gilets jaunes, tout est permis !

Comme il semble évident que les « *bénéficiaires* » du *SNU* ne pourront pas tous être logés dans les internats scolaires et ce qu'il reste de casernes, alors le rapport de la Commission suggère de revenir à une forme de réquisition des logements. Cela va rappeler des souvenirs !

Pour le recensement des jeunes au *SNU*, il ne sera pas fait d'appel d'offre pour un système informatique global, mais « *cela devrait être l'occasion de l'élaboration à laquelle la jeunesse elle-même participerait* ». En clair, la jeunesse sera aussi appelée à participer à son propre fichage et recensement électronique.

Pour toutes les raisons expliquées dans cette brochure numérique, la **Fédération nationale de la Libre Pensée** dit :

Non au Service national universel !

Sources :

Rapport d'information par la Commission de la Défense nationale et des Forces armées

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0667.asp>

Avis du Conseil d'Orientation des Politiques de jeunesse (30 janvier 2018)

http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ_-_Avis_SNU_-_Rendu_le_30_janvier_2018.pdf

Rapport du groupe de travail SNU par le général de division Daniel Menaouine

http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/92/6/Rapport_Consultation_SNU_19112018_1034926.pdf

Le Monde campus et différents articles de presse



La Libre Pensée sur France Culture Le 2^{ème} dimanche du mois à 9h40



LA BOUTIQUE

De la Fédération Nationale de la Libre Pensée

La librairie de la Libre Pensée vous propose :

- Les ouvrages édités par les Editions de la Libre Pensée et les éditeurs partenaires avec le port gratuit.
- Tous les autres ouvrages avec une participation aux frais de port.

La librairie de la Libre Pensée vous accueille :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 13h ou sur rendez-vous par mail à marina.librairie1p@wanadoo.fr

Nous vous prions d'accepter nos regrets pour les mesures de sécurité à l'accueil (caméras et gâche électrique), suite aux menaces et aux dégradations dont nous avons été l'objet.

<https://www.fnlp.fr/librairie/>



Pour prendre contact avec la Libre Pensée
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
Mail : libre.pensee@wanadoo.fr
Site web : <https://www.fnlp.fr/>

Pour recevoir notre newsletter :
<http://www.fnlp.fr/newsletter/subscribe.php>

Retrouvez la Libre Pensée
sur www.fnlp.fr



DEMANDE D'ADHÉSION À LA LIBRE PENSÉE

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Bulletin à retourner à : Libre Pensée - 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris. L'adhésion ouvre droit à un abonnement annuel facultatif à La Raison à tarif préférentiel. Dès retour de cette demande, la fédération de votre département vous contactera (modalités d'adhésion, cotisation).

Macron nous voilà !

Le 31 juillet 1940, un décret du *Régime de Vichy* crée les **Chantiers de jeunesse** : « **Article 1** : Les jeunes gens incorporés les 8 et 9 juin 1940 sont relevés à compter du présent décret de leurs obligations militaires d'activité. **Article 2** : A partir de la même date, ils sont versés, pour une durée de six mois, dans les groupements de jeunesse constitués sous l'autorité du Ministre de la Jeunesse et de la Famille ». La nouvelle structure est confiée au général de **la Porte du Theil**, un ancien chef scout.

En lisant cette brochure numérique, vous verrez que les similitudes sont grandes avec le projet du *Service national universel* d'**Emmanuel Macron**. Il s'agit toujours d'enrôler la jeunesse, pour lui apprendre à obéir, et à lui faire aimer la couleur et le goût du kaki. Les guerres d'hier préparent toujours les guerres de demain.

Rappelons aussi, et il n'y a là nul hasard, qu'**Emmanuel Mounier**, fondateur de la revue *Esprit*, dont Emmanuel Macron fut membre du Comité de rédaction, fut un fervent maréchaliste et soutint l'**Ecole d'Uriage** qui forma les cadres de la *Collaboration* avec l'Allemagne nazie. Le *Personnalisme* avait alors un goût de Croix gammée indiscutable. Mais la « *personne humaine* », elle était dans les camps et gémissait sous la botte.

La **Libre Pensée** a dit NON en 1940, elle continuera toujours à dire NON aux projets totalitaires d'aujourd'hui et de demain.

